

Invitation à une activité de formation continue



Association des Médecins Omnipraticiens des Bois-Francs

Titre : Demi-Journée AMOBF - Anaphylaxie et Polyarthrite rhumatoïde

No d'activité : 81764

Date : vendredi le 06 mai 2022

Lieu : Webinaire - AMOBF

Coordonnées : Merci de confirmer votre présence en cliquant sur le lien Zoom suivant :
https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_RzWpZUVUTOOvEpy5DZV47Q

Objectifs

Suite à ces présentations, les participants seront en mesure de :

Prise en charge de l'anaphylaxie en soins primaires

- gérer les patients à risque d'anaphylaxie, à la fois aiguë et à long terme, en suivant les directives de traitement;
- développer et utiliser un plan d'action avec les patients;
- identifier les patients appropriés à risque d'anaphylaxie et prescrire un auto-injecteur d'épinéphrine si nécessaire;
- décrire les différences entre les différents auto-injecteurs d'épinéphrine disponibles au Canada pour une prise de décision partagée avec les patients.

La polyarthrite rhumatoïde en première ligne

- détecter la présentation clinique de la polyarthrite rhumatoïde en première ligne;
- investiguer un tableau de polyarthralgie inflammatoire;
- collaborer avec le rhumatologue une fois le diagnostic posé et le traitement initié ;
- discuter des principales options de traitement biologiques/biosimilaires;
- identifier les principales complications et effets indésirables des traitements;
- recommander la vaccination dont cette clientèle a besoin.

Président de séance : Dre Marie-Josée Garand

Horaire

2022-05-06	13:00	14:30	Conférence	Prise en charge de l'anaphylaxie en soins primaires	Dr Jean-Nicolas Boursiquot, Spécialiste en immunologie clinique et allergie
2022-05-06	14:30	14:45	Pause/Repas	Pause	
2022-05-06	14:45	16:15	Conférence	La polyarthrite rhumatoïde en première ligne	Dr Gilles Boire, Rhumatologue

L'Association des médecins omnipraticiens de Bois-Francs, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Bausch Health et Viatris



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.